

Procès verbal de la réunion du Conseil de Communauté

Jeudi 2 avril 2026 à 20 H 00

L'an deux mil vingt-six, le 2 avril à 20 H 00, le Conseil de la Communauté de Communes des Combes s'est réuni à la salle de Justice et de Paix de Scey sur Saône et Saint Albin, après convocation légale sous la présidence de Madame Carmen FRIQUET

Etaient présents : Aroz : Pascal DOUHAIN ; Baignes : Denis BOURDON ; Boursières : Jacques MARQUETON ; Bucey Les Traves : Jacques HEZARD ; Chassey les Scey : Julien BIGAND ; Chemilly : Nadine BAGUE ; Clans : Christophe ORTIGER ; Confracourt : Stéphane BOULOT ; Ferrières les Scey : Jean-Jacques MILLERAND ; La Nouvelle Les Scey : Vincent ACHARD ; La Romaine : Roger RELANGE, Alain FRANCHEQUIN ; Mailley-et-Chazelot : Sébastien VON ARBOURG, Emmanuel JOLY, Catherine GAZZOLI ; Neuveville les la Charité : Laurent BOFFY ; Noidans le Ferroux : Jean-Louis BORDET, Patrice BRUN, Rose TACI ; Ovanches : Patrick PETITPAS ; Pontcey : Jacky BAGUE ; Raze : Gérard CACHOT ayant pouvoir de Laëtitia DUPONT ; Rosey : Christophe RERGUE ; Rupt sur Saône : Laurent BEDIN ; Scey Sur Saône : Carmen FRIQUET ayant pouvoir de Camille BOURDIN, Jean-Pierre PECHINIOT, Fanny BAILLET, Florian COURVOISIER, Elodie DELPEUT, Pauline DOUHAIN, Christophe DUBOIS ; Soing-Cubry-Charentenay : Juliette BARBEROT, Jean-Claude BOUVET ; Traves : Fernand STEFANI ; Velle le Châtel : Pascal MANDELLI ; Velleguindry et Levrecey : Catherine BALLEET ; Vy le Ferroux : Laurent DELAIN ; Vy les Rupt : Éric MASOYE.

Etaient absents : Chantes : Laëtitia DUPONT (excusée, pouvoir donné à Gérard CACHOT) ; Neuveville les la Charité : Eric MONNERET (excusé) ; Scey Sur Saône : Camille BOURDIN (excusé, pouvoir donné à Carmen FRIQUET).

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., M. Jacques MARQUETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Date de convocation des membres : 27/03/2026

Nombre de membres en exercice : quarante et un

Après avoir procédé à l'appel des conseillers communautaires, la Présidente sortante déclare le conseil installé et cède la présidence de séance au doyen d'âge, Monsieur Jean-Louis BORDET.

Elle désigne M. Jacques MARQUETON, benjamin de la séance, secrétaire, Mme Nadine BAGUE et Mme Juliette BARBEROT assesseurs.

I – Election du Président

Se sont déclarés candidats :

- Mme Carmen FRIQUET
- M. Laurent DELAIN

Il a ensuite été procédé au vote qui a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 41
- Votants : 41
- Blancs et nuls : 1
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- Mme Carmen FRIQUET : trente voix
- M. Laurent DELAIN : dix voix

Mme Carmen FRIQUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée Présidente et prend immédiatement la présidence de la séance.

II – Fixation du nombre de Vice-Présidents

Le Conseil de Communauté, sur proposition de la Présidente, et après en avoir délibéré a décidé, à l'unanimité, de fixer le nombre de vice-présidents à 4.

III – Election des Vice-Présidents

1^{er} vice-président

La Présidente a procédé à un appel de candidatures pour le poste de 1^{er} vice-président.

Se sont déclarés candidats :

- M. Jacky BAGUE
- M. Laurent DELAIN

Il a été procédé au vote qui a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 41
- Votants : 41
- Blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- M. Jacky BAGUE : 25
- M. Laurent DELAIN : 16

M. Jacky BAGUE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 1^{er} vice-président.

2^{ème} vice-président

La Présidente a procédé à un appel de candidatures pour le poste de 2^{ème} vice-président.

Se sont déclarés candidats :

- M. Roger RELANGE
- M. Laurent DELAIN

Il a été procédé au vote qui a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 41
- Votants : 41
- Blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- M. Roger RELANGE : 21
- M. Laurent DELAIN : 19

M. Roger RELANGE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 2^{ème} vice-président.

3ème vice-président

La Présidente a procédé à un appel de candidatures pour le poste de 3ème vice-président.

Se sont déclarés candidats :

- M. Fernand STEFANI
- M. Laurent DELAIN

Il a été procédé au vote qui a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 41
- Votants : 41
- Blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- M. Fernand STEFANI: 23
- M. Laurent DELAIN : 18

M. Fernand STEFANI, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 3^{ème} vice-président.

4ème vice-président

La Présidente a procédé à un appel de candidatures pour le poste de 4ème vice-président.

Se sont déclarés candidats :

- M. Sébastien VON ARBOURG
- M. Laurent DELAIN

Il a été procédé au vote qui a donné les résultats suivants :

- Inscrits	:	41
- Votants	:	41
- Blancs et nuls	:	0
- Suffrages exprimés	:	41
- Majorité absolue	:	21

Ont obtenu :

- M. Sébastien VON ARBOURG	:	21
- M. Laurent DELAIN	:	20

M. Sébastien VON ARBOURG, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 4^{ème} vice-président.

IV – Election des autres membres du bureau

La présidente a proposé de fixer la composition du bureau de communauté tel que suit :

La Présidente, les 4 vice-présidents et des 22 maires de la communauté, soit 27 postes.

La Présidente a donc procédé à un appel de candidatures pour pourvoir les 22 sièges vacants du bureau :

M. Pascal DOUHAIN	M. Eric MONNERET
M. Denis BOURDON	M. Jean-Louis BORDET
M. Jacques MARQUETON	M. Patrick PETITPAS
M. Jacques HEZARD	M. Gérard CACHOT
M. Laetitia DUPONT	M. Christophe RERGUE
M. Julien BIGAND	M. Laurent BEDIN
Mme Nadine BAGUE	Mme. Juliette BARBEROT
M. Christophe ORTIGER	M. Pascal MANDELLI
M. Stéphane BOULOT	Mme Catherine BALLEET
M. Jean-Jacques MILLERAND	M. Laurent DELAIN
M. Vincent ACHARD	M. Eric MASOYE

L'ensemble des candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ont été proclamés membres du Bureau.

V – Lecture de la charte de l' élu local

La présidente a fait lecture de la charte de l' élu local et un exemplaire avait été remis à chaque conseiller communautaire.